

Règlement arrêté par le roi, portant instruction aux colonels ou commandans des régimens de hussards & de chasseurs à cheval, pour l'incorporation de l'Escadron que chacun de ces régimens doit recouvrir. Du 9 Avril 1788

Titre(s) : Règlement arrêté par le roi, portant instruction aux colonels ou commandans des régimens de hussards & de chasseurs à cheval, pour l'incorporation de l'Escadron que chacun de ces régimens doit recouvrir. Du 9 Avril 1788

Editeur, producteur : [A Versailles] : [Imprimerie royale] [1788]

Description matérielle : 6 p. ; in-fol

Titre de forme : [Acte royal. 1788 France.]

Note sur l'exemplaire : Relié dans un recueil factice (BCSSA)